

## 2. Le travail des femmes

Les femmes apportent des contributions essentielles à l'agriculture et à l'économie rurale dans toutes les régions en développement.<sup>1</sup> Leurs rôles varient énormément d'une région à l'autre, voire au sein d'une même région, et évoluent rapidement dans de nombreuses régions du monde où les forces économiques et sociales transforment le secteur agricole. Par exemple, l'apparition de la culture sous contrat et des filières modernes d'approvisionnement pour les produits agricoles à haute valeur marchande présente des occasions à saisir et des défis qui sont différents pour les femmes et pour les hommes. Ces différences découlent des différents rôles et responsabilités des femmes et des obstacles qu'elles rencontrent.

Souvent, les femmes rurales doivent gérer des ménages complexes et appliquer des stratégies multiples pour assurer leurs moyens d'existence. D'habitude, les femmes cultivent des produits agricoles, s'occupent des animaux, transforment et préparent les aliments, travaillent, contre rémunération, dans des entreprises agricoles ou rurales, vont chercher du combustible et de l'eau, exercent des activités commerciales, prennent soin des membres de la famille et font le ménage (voir Encadré 2 pour certaines questions que l'on pose fréquemment à propos des rôles et du statut des femmes dans l'agriculture). Nombre de ces activités ne sont pas classées dans la catégorie « emploi actif sur le plan économique » dans les comptes nationaux, mais elles sont toutes essentielles au bien-être des ménages ruraux (voir Encadré 3, page 15, pour une analyse des responsabilités ménagères des femmes).

Étant donné que les femmes sont souvent en butte à des difficultés lorsqu'elles tentent de participer pleinement au marché du travail, des interventions pourraient s'avérer

nécessaires, au niveau des politiques, allant au-delà de celles requises pour stimuler la croissance économique et l'efficacité des marchés ruraux du travail. Il est possible, à l'aide de politiques, d'influencer les stimulants économiques et les normes sociales qui déterminent l'accès des femmes au travail, le type de travail qui leur est donné, l'inclusion de ce travail parmi les activités économiques, le capital humain qu'elles peuvent accumuler et le niveau de leurs rétributions. La participation accrue des femmes à la force de travail a un effet bénéfique sur la croissance économique (Klasen et Lamanna, 2009).

### Le rôle des femmes dans l'agriculture

Dans le secteur agricole, les femmes travaillent comme agricultrices indépendantes, comme travailleuses non rémunérées dans les exploitations familiales et comme travailleuses, rétribuées ou non, dans d'autres exploitations ou entreprises agricoles. Elles participent à la culture des champs comme à l'élevage, dans le cadre d'une agriculture de subsistance ou d'une agriculture commerciale. Elles produisent des cultures vivrières et des cultures de rapport et gèrent des opérations agricoles mixtes, englobant souvent l'agriculture, l'élevage et la pisciculture. Toutes ces femmes sont considérées comme étant une partie de la force de travail agricole.<sup>2</sup>

Selon les données internationales les plus récentes, se prêtant à une comparaison, les femmes représentent en moyenne 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole, dans les pays en développement. Cette proportion peut varier de 20 pour cent en Amérique

<sup>1</sup> Les données présentées dans ce chapitre viennent du document FAO (2010a).

<sup>2</sup> La main-d'œuvre agricole comprend les personnes qui travaillent ou cherchent un emploi agricole, rémunéré ou non, dans le secteur structuré ou non structuré. Cela comprend les agricultrices indépendantes, ainsi que celles travaillant dans la ferme familiale, mais exclut les tâches domestiques comme la collecte de l'eau et du bois de feu, la préparation des repas et les soins prodigués aux enfants et à d'autres membres de la famille.

## ENCADRÉ 2

## Foire aux questions concernant le rôle des femmes dans l'agriculture

**Question 1:** Quelle est la part de la main-d'œuvre agricole assurée par les femmes, dans les pays en développement?

**Réponse:** Les femmes représentent, en moyenne, 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement; cette proportion, qui peut varier de 20 pour cent environ dans les pays d'Amérique latine, à 50 pour cent dans certaines régions d'Afrique ou d'Asie, ne dépasse 60 pour cent que dans quelques pays (FAO, 2010a). D'aucuns font valoir que les statistiques sur la main-d'œuvre sous-estiment la contribution des femmes aux travaux agricoles, car il est moins probable que les femmes se décrivent comme étant employées dans le secteur agricole et elles travaillent plus d'heures que les hommes (Beneria, 1981), mais il faut bien reconnaître, à la lumière des enquêtes réalisées sur l'emploi du temps, que les femmes ne réalisent pas la majeure partie des travaux agricoles dans les pays en développement (voir Chapitre 2).

**Question 2:** Quelle est la part des aliments produits par les femmes dans le monde?

**Réponse:** Il n'est pas possible de répondre à cette question de façon rigoureusement empirique, en raison d'ambiguïtés conceptuelles et du manque de données disponibles. Si l'on prend différentes définitions des termes « aliments » et « production », on obtient différentes réponses à cette question et, surtout, il ne faut pas oublier que la production alimentaire exige de nombreuses ressources – terre, main-d'œuvre, capital – contrôlées par les hommes et par les femmes, qui travaillent en coopération, dans la plupart des pays

en développement, de sorte qu'une ventilation de la production alimentaire entre hommes et femmes n'est pas vraiment justifiée (Doss, 2010).

**Question 3:** Les femmes ont-elles plus difficilement accès que les hommes aux ressources et aux intrants agricoles?

**Réponse:** Oui, il s'agit là d'une caractéristique commune des femmes qui travaillent dans le secteur agricole, que l'on retrouve dans tous les pays et tous les contextes: les femmes, dans toutes les régions, ont moins de terre et de bétail que les hommes, utilisent moins de semences améliorées, achètent moins d'intrants comme les engrais, recourent moins au crédit ou aux assurances, ont un niveau d'instruction inférieur et ont en général un accès moindre aux services de vulgarisation (voir Chapitre 3).

**Question 4:** Les femmes et les jeunes filles représentent-elles la majorité des pauvres de la planète?

**Réponse:** On évalue d'habitude la pauvreté en estimant le revenu et la consommation des ménages, et pas des individus, si bien qu'il n'est pas possible de calculer des taux de pauvreté séparés pour les hommes et les femmes. Les femmes pourraient constituer la majorité des pauvres si les ménages dirigés par des femmes sont plus pauvres que ceux dirigés par des hommes (voir question 6) ou s'il existe un préjugé marqué contre les femmes au sein des ménages (voir question 7). On peut estimer que les femmes sont plus pauvres que les hommes si l'on prend pour base des mesures plus générales de la pauvreté, comme l'accès aux ressources productives (voir question 3).

latine à près de 50 pour cent en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Afrique subsaharienne (voir Figure 1). Les moyennes régionales présentées à la Figure 1 masquent de fortes variations, à la fois entre les pays et à l'intérieur de certains pays (voir Tableaux annexes A3 et A4).

En Afrique subsaharienne, les femmes ont, dans l'ensemble, un taux relativement élevé de participation à la main-d'œuvre agricole, qui est le taux moyen le plus élevé au monde. Dans la région, les traditions culturelles encouragent depuis longtemps les femmes à être autonomes sur le plan économique

**Question 5:** Les femmes font-elles l'objet de discrimination sur les marchés ruraux du travail?

**Réponse:** Selon les chiffres d'ensemble, les femmes qui vivent en milieu rural et ont un travail salarié risquent, plus que les hommes, d'avoir un emploi saisonnier, à temps partiel ou faiblement rémunéré; en outre, à niveau d'instruction, âge et secteur d'activité égaux, les femmes reçoivent des salaires inférieurs, pour le même travail (voir Chapitre 2).

**Question 6:** Les ménages dirigés par des femmes sont-ils les plus pauvres d'entre les pauvres?

**Réponse:** Selon les données tirées de 35 enquêtes représentatives au niveau national, analysées par la FAO pour vingt pays, les ménages dirigés par des femmes risquent davantage d'être pauvres que ceux dirigés par des hommes, dans certains pays, mais l'inverse est vrai dans d'autres pays et il n'est donc pas possible de généraliser. Faute de données complètes, il est également impossible d'établir systématiquement une distinction entre les ménages dirigés par des femmes célibataires, veuves ou divorcées (chefs de ménage *de jure*) et ceux où un homme adulte soutient la famille par ses envois de fonds ou par l'intermédiaire de réseaux sociaux (chefs de ménage *de facto*). Le premier type de ménage a plus de probabilité d'être pauvre que le second (Anríquez, 2010). De plus, si l'on en croit certaines données, les ménages dirigés par des femmes étaient plus vulnérables pendant la flambée des prix des aliments de 2008, parce qu'ils dépensaient une part plus grande de leurs revenus pour l'achat d'aliments et qu'ils étaient moins en mesure de réagir en augmentant la production alimentaire (Zezza et divers

collaborateurs, 2008). Il faut préciser qu'ici aussi, les résultats varient d'un pays à l'autre.

**Question 7:** Les femmes et les filles risquent-elles, plus que les hommes et les garçons, de souffrir de sous-alimentation?

**Réponse:** Les données disponibles ne permettent pas de corroborer cette hypothèse, car il est difficile de généraliser. Selon les informations limitées dont on dispose, cette hypothèse pourrait se vérifier en Asie, mais pas en Afrique. Il faudrait recueillir des informations plus nombreuses et de meilleure qualité, ventilées selon les sexes, concernant des indicateurs anthropométriques ou autres de la malnutrition afin d'arriver à des conclusions claires. Certaines informations donnent toutefois à penser que les filles sont plus vulnérables que les garçons à des chocs transitoires affectant les revenus des ménages (Baird et divers collaborateurs, 2007).

**Question 8:** Les femmes sont-elles plus disposées que les hommes à consentir des dépenses supplémentaires pour leurs enfants?

**Réponse:** Un riche corpus de données de recherche, provenant de nombreux pays du monde entier, confirme qu'une augmentation des revenus mis à la disposition des femmes a des retombées positives sur la nutrition, la santé et l'instruction des enfants. D'autres mesures – comme l'amélioration de l'éducation – qui renforcent l'influence des femmes au sein des ménages ont également des incidences bénéfiques sur les enfants. Il existe bien sûr des exceptions à la règle, mais l'habilitation des femmes est une stratégie éprouvée pour améliorer le bien-être des enfants (voir Chapitre 4).

et leur attribuent personnellement des responsabilités importantes dans l'agriculture. Les données d'ensemble pour l'Afrique subsaharienne cachent de grandes différences entre les pays: la part des femmes dans la main-d'œuvre agricole varie de 36 pour cent en Côte d'Ivoire et au

Niger à plus de 60 pour cent au Lesotho, au Mozambique et en Sierra Leone. Au cours des dernières décennies, la part des femmes dans la main-d'œuvre agricole a fortement augmenté dans certains pays, pour une série de raisons comme les conflits, le VIH/Sida et les migrations.

En Asie de l'Est et du Sud-Est, les femmes apportent également une contribution de taille à la main-d'œuvre agricole qui est, en moyenne, presque aussi élevée que celle de l'Afrique subsaharienne. La moyenne régionale est dominée par la Chine, où la part de la main-d'œuvre agricole a légèrement augmenté depuis 1980, pour s'établir à près de 48 pour cent. Dans la plupart des autres pays de la région, la part des femmes dans la main-d'œuvre agricole est restée assez stable et se situe dans une fourchette comprise entre 40 et 50 pour cent; elle est toutefois nettement inférieure à ce chiffre, et en déclin, dans des pays comme la Malaisie et les Philippines.

La moyenne d'Asie du Sud est dominée par l'Inde, où la part des femmes dans la main-d'œuvre agricole est restée stable, à un peu plus de 30 pour cent du total. Cette moyenne masque des variations dans d'autres pays, où cette part a très fortement augmenté, comme au Pakistan où elle a presque triplé depuis 1980, pour se situer actuellement à 30 pour cent, ou au Bangladesh, où cette part représente désormais plus de 50 pour cent de la main-d'œuvre agricole totale.

Au Proche-Orient et en Afrique du Nord, il semble que la part des femmes dans la main-d'œuvre agricole ait fortement augmenté, passant de 30 pour cent en 1980 à près de 45 pour cent actuellement. On trouve les taux de participation les plus élevés, et ceux qui augmentent le plus vite, en Jordanie, dans la Jamahiriya arabe libyenne et en République arabe syrienne.

En Amérique latine, le taux de participation des femmes à la force de travail est élevé, dans l'absolu, mais est plus faible en agriculture, par rapport à d'autres régions en développement. Cette tendance s'explique par le degré d'instruction relativement élevé des femmes (voir Chapitre 4), la croissance économique et la diversification et les normes culturelles qui soutiennent la migration des femmes vers des emplois dans le secteur des services, en milieu urbain. En 2010, les femmes assuraient juste un peu plus de 20 pour cent de la main-d'œuvre agricole totale, soit une légère hausse par rapport à 1980. L'État plurinational de Bolivie, le Brésil, la Colombie, l'Équateur et le Pérou ont un effet prédominant sur la moyenne et la tendance à la hausse, alors que les pays d'Amérique

centrale et des Caraïbes ont vu baisser le taux de participation des femmes à la main-d'œuvre agricole.

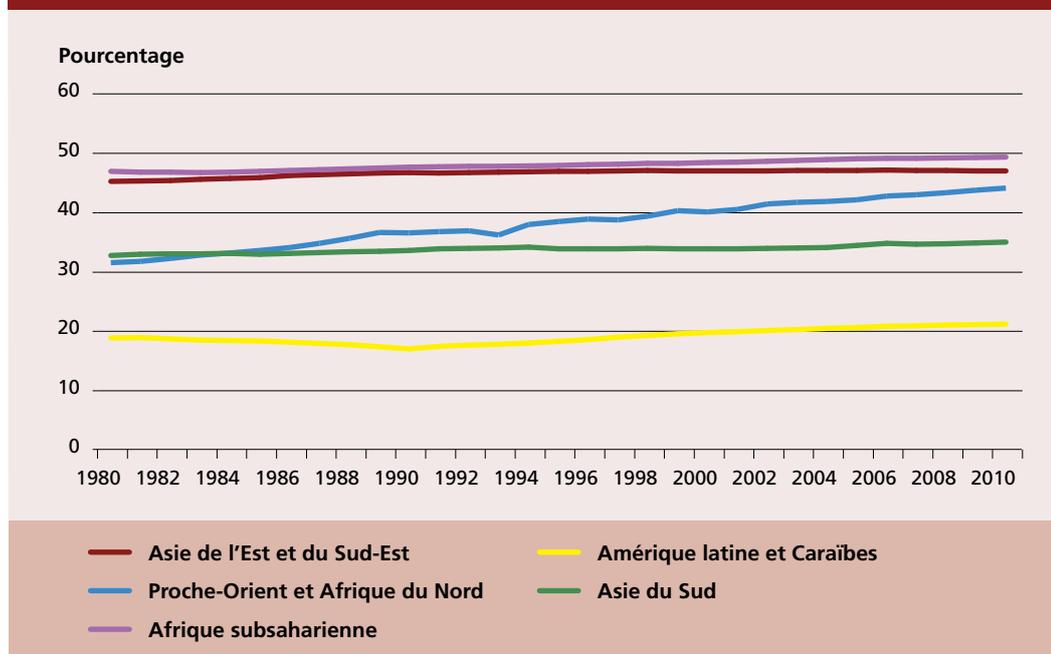
Même si, dans certains pays, la collecte d'informations ventilées selon le sexe s'est améliorée au cours des dernières décennies, certains chercheurs ont exprimé leur inquiétude quant à la validité des statistiques sur la main-d'œuvre agricole en tant que mesure du travail des femmes en agriculture (Beneria, 1981; Deere, 2005). Il existe en effet un risque de sous-estimation de la contribution des femmes aux travaux agricoles, car les femmes sont moins susceptibles de décrire leurs tâches comme étant du travail et moins enclines à se décrire comme travaillant dans le secteur agricole, alors qu'elles travaillent en moyenne plus d'heures que les hommes; en conséquence, même s'il y a moins de femmes dans ce secteur, elles pourraient bien lui consacrer plus de temps, au total.

Les enquêtes sur l'emploi du temps tentent de décrire en détail comment les hommes et les femmes occupent leur temps.<sup>3</sup> D'habitude, ces enquêtes ne sont pas représentatives sur le plan national et ne sont pas directement comparables, parce qu'elles portent souvent sur un échantillon réduit, rendent compte de différents types d'activité (qui ne sont pas toujours précisés) et utilisent des méthodologies différentes. Malgré ces mises en garde, on aboutit à des conclusions intéressantes en faisant la synthèse des informations tirées d'études décrivant l'emploi du temps, par activité agricole.

Les enquêtes sur l'emploi du temps portant sur l'ensemble des activités agricoles (voir Figure 2) fait apparaître des variations considérables d'un pays à l'autre, voire parfois à l'intérieur des pays, mais les données sont en général semblables aux statistiques sur la force de travail évoquées ci-dessus. En Afrique, les femmes consacrent aux travaux agricoles un pourcentage de

<sup>3</sup> On prétend souvent que les femmes effectuent de 60 à 80 pour cent des travaux agricoles dans les pays en développement (CEA, 1972; Banque mondiale, FAO et FIDA, 2009). Une telle déclaration générale n'est cependant étayée ni par les données recueillies dans le cadre des enquêtes sur l'emploi du temps ni par les statistiques sur la main-d'œuvre agricole, même si dans certains pays, la part des femmes dans la main-d'œuvre agricole dépasse 60 pour cent.

**FIGURE 1**  
Proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole



Note: On calcule la proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole en divisant le nombre total de femmes travaillant dans l'agriculture par la population active totale travaillant dans l'agriculture. Les moyennes régionales sont pondérées en fonction de la population.

Source: FAO, 2010b. Voir Tableau annexe A4.

leur temps qui va, selon les estimations, d'environ 30 pour cent en Gambie à 60-80 pour cent dans différentes zones du Cameroun. En Asie, ce pourcentage varierait, selon les estimations, de 32 pour cent en Inde à plus de 50 pour cent en Chine. Ce taux est plus faible en Amérique latine, mais dépasse tout de même 30 pour cent en plusieurs endroits du Pérou. On trouve, dans l'étude sur l'Inde, des variations frappantes à l'intérieur même du pays. Selon cette étude, qui est représentative sur le plan national, la part des femmes dans la main-d'œuvre agricole est de 32 pour cent, en moyenne nationale, mais elle varie de moins de 10 pour cent au Bengale occidental à plus de 40 pour cent au Rajasthan.

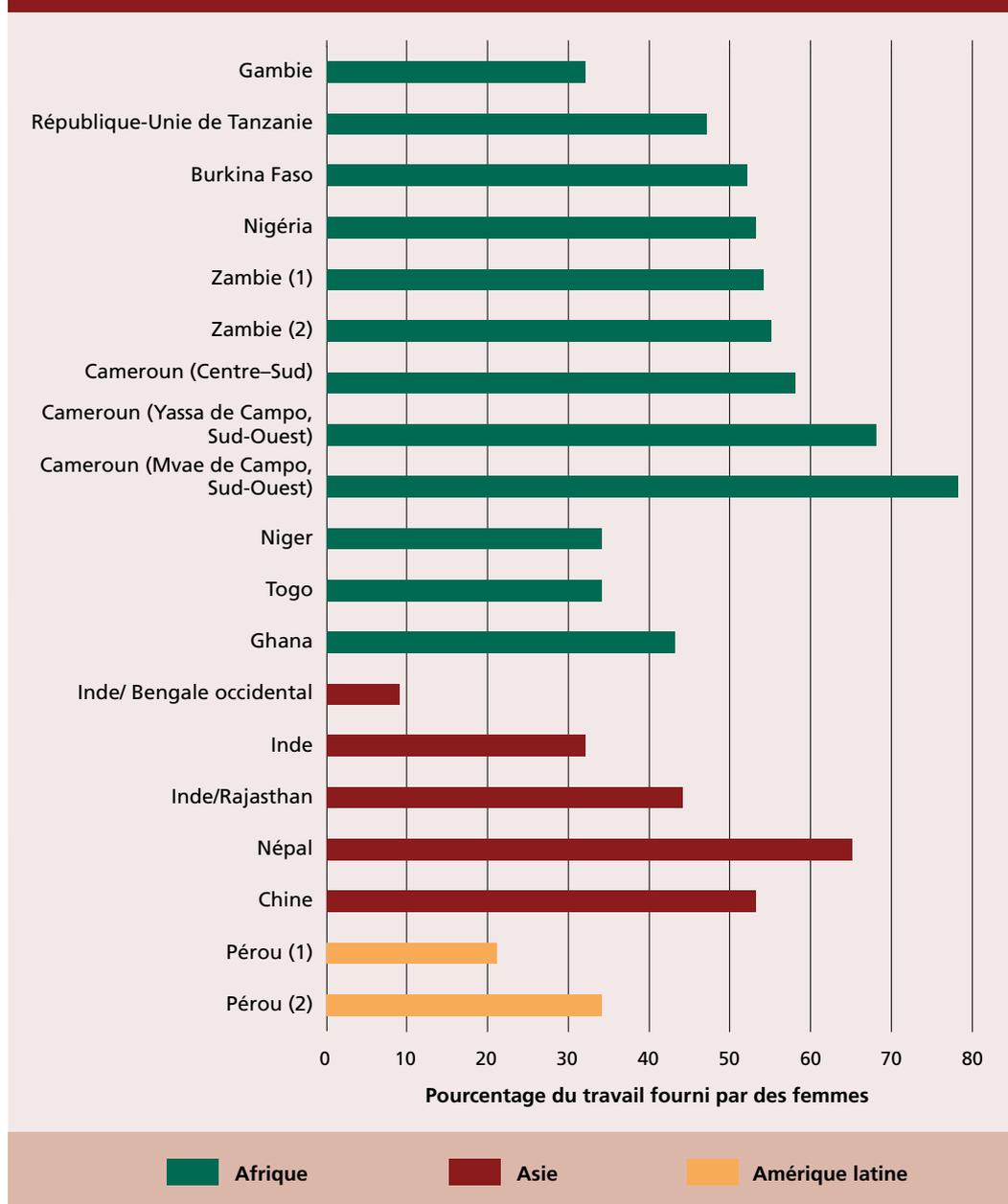
Ces études révèlent que le temps que les femmes consacrent à l'agriculture varie selon la culture considérée, la phase du cycle de production, l'âge et le groupe ethnique des femmes en question, le type d'activité et un certain nombre d'autres facteurs (voir Figure 3). Les semis sont essentiellement une activité réalisée par des femmes, mais celles-ci participent, d'une

manière ou d'une autre, à tous les travaux agricoles, sauf les labours.

Selon des études qui ont été effectuées en Indonésie, les femmes participent davantage à la production de riz de coteaux qu'à celle de riz aquatique et elles contribuent plus à la gestion des jeunes plantations, comme celles de cannelle et d'hévéa, qu'à la gestion des mêmes plantations arrivées à maturité. Comme nous le précisons ci-dessus, les données ayant trait à l'Inde masquent de fortes variations, entre le Bengale occidental et le Rajasthan, mais dans ces deux régions, les jeunes femmes assurent une part plus importante du temps de travail total consacré à l'agriculture, pour leur groupe d'âge, que les femmes plus âgées. Par exemple, au Rajasthan, les jeunes filles âgées de 14 à 19 ans assurent 60 pour cent du temps de travail total consacré à l'agriculture, pour leur groupe d'âge (Jain, 1996). Deux études séparées ont été présentées, à la fois pour le Pérou et pour la Zambie, et les différences entre celles-ci sont dues aux périodes différentes prises en considération et aux diverses zones étudiées à l'intérieur de ces deux pays.

FIGURE 2

Part du travail fourni par des femmes, dans toutes les activités agricoles

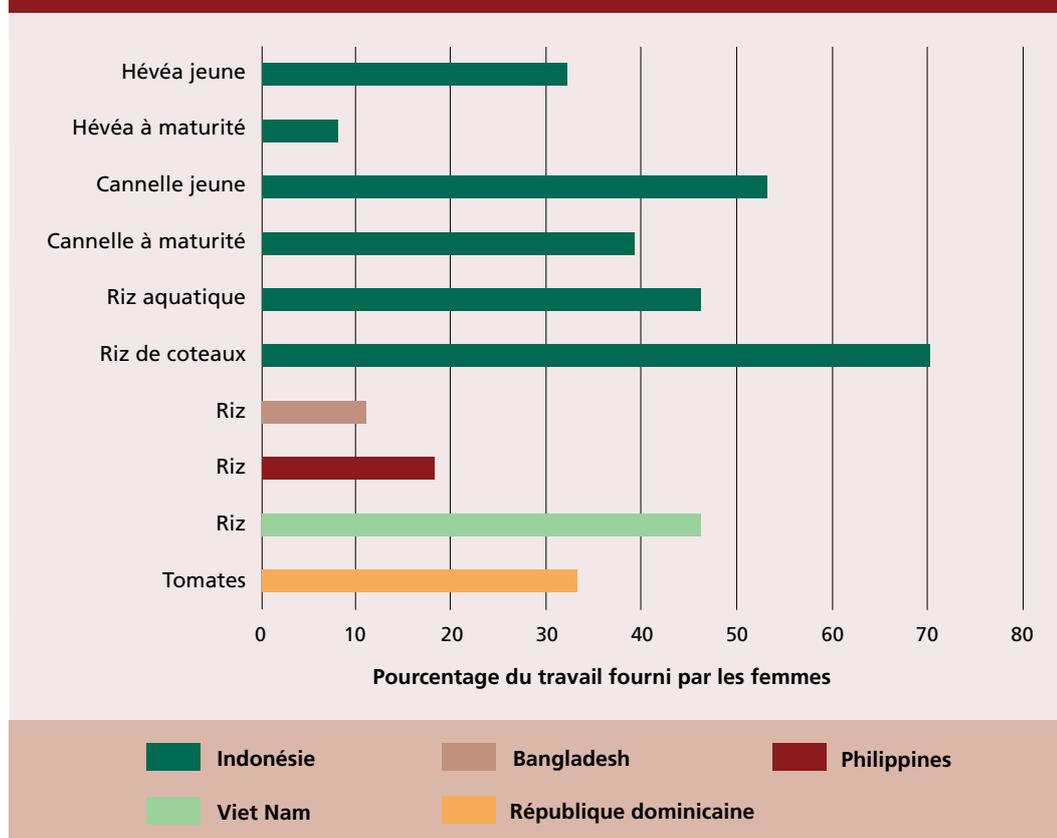


Note: Seule l'enquête réalisée en Inde est représentative sur le plan national.

Sources (de haut en bas): Gambie: von Braun et Webb, 1989; République-Unie de Tanzanie: Fontana et Natali, 2008; Burkina Faso: Saito, Mekonnen et Spurling, 1994; Nigéria: Rahji et Falusi, 2005; Zambie (1): Saito, Mekonnen et Spurling, 1994; Zambie (2): Kumar, 1994; Cameroun, Centre-Sud: Leplaideur, 1978, cité par Charmes, 2006; Cameroun (Yassa de Campo, Sud-Ouest): Charmes, 2006, sur la base de Pasquet et Koppert, 1993 et 1996; Cameroun (Mvae de Campo, Sud-Ouest): Charmes, 2006, sur la base de Pasquet et Koppert, 1993 et 1996; Niger: Baanante, Thompson et Acheampong, 1999; Togo: Baanante, Thompson et Acheampong, 1999; Ghana: Baanante, Thompson et Acheampong, 1999; Inde (Bengale occidentale): Jain, 1996; Inde: Singh et Sengupta, 2009; Inde (Rajasthan): Jain, 1996; Népal: Joshi, 2000; Chine: de Brauw et divers collaborateurs, 2008; Pérou (1): Deere, 1982; Pérou (2): Jacoby, 1992.

FIGURE 3

Part du travail fourni par les femmes, pour des cultures sélectionnées



Sources (de haut en bas): Indonésie (jeune hévéa): Quisumbing et Otsuka, 2001a; Indonésie (hévéa à maturité): Quisumbing et Otsuka, 2001a; Indonésie (jeune cannelle): Quisumbing et Otsuka, 2001a; Indonésie (cannelle à maturité): Quisumbing et Otsuka, 2001a; Indonésie (riz aquatique): Quisumbing et Otsuka, 2001a; Indonésie (riz de coteaux): Quisumbing et Otsuka, 2001a; Bangladesh: Thompson et Sanabria, 2010; Philippines: Estudillo, Quisumbing et Otsuka, 2001; Viet Nam: Paris et Chi, 2005; République dominicaine: Reynolds, 2002.

Les études sur l'emploi du temps permettent d'analyser, de manière fouillée, les travaux agricoles effectués par les hommes et par les femmes et de voir comment leur rôle évolue selon les cultures, les zones géographiques, la structure de gestion, l'âge et le groupe ethnique. Elles fournissent des informations utiles à l'élaboration des politiques, en précisant où, quand et comment cibler les femmes et comment associer les hommes à ce processus, de manière constructive. Étant donné que les rôles respectifs de l'homme et de la femme sont variables, il n'est pas indiqué de faire des généralisations concernant l'emploi du temps, d'une région à l'autre. Les études qui replacent les rôles de l'homme et de la femme dans leur contexte géographique et culturel spécifique peuvent donner des orientations pratiques aux décideurs et

aux acteurs s'occupant d'investissements dans les technologies, des services de vulgarisation, des activités après-récolte et des interventions au niveau de la commercialisation.

Une généralisation qui ne risque pas d'être démentie est que les femmes consacrent une partie de leur temps à la préparation des repas, aux soins donnés aux enfants et à d'autres responsabilités ménagères, en plus du temps qu'elles dédient aux travaux agricoles (voir Encadré 3). Dans la plupart des sociétés, les responsabilités ménagères sont réparties entre l'homme et la femme, même si cette répartition varie selon les traditions culturelles et peut évoluer avec le temps. Ces tâches ménagères peuvent absorber beaucoup de temps, selon la structure et la taille des ménages. Globalement, les études sur l'emploi du

temps ont montré que les femmes travaillent beaucoup plus que les hommes, si l'on tient compte, dans les calculs, du temps consacré aux soins prodigués aux membres de la famille (Ilahi, 2000). Les femmes, ayant toute une série de responsabilités, sont plus pressées par le temps que les hommes (Blackden et Wodon, 2006).

#### Les femmes et l'agriculture moderne sous contrat<sup>4</sup>

L'une des caractéristiques intéressantes des filières agricoles modernes est le développement de l'agriculture sous contrat, faisant appel à des exploitations satellites pour les produits à haute valeur marchande; les grandes sociétés de transformation des produits agricoles peuvent ainsi chercher à s'assurer un approvisionnement régulier en produits de qualité. Un tel système peut aider les petits agriculteurs ou les petits éleveurs à surmonter les obstacles techniques et à absorber les coûts de transaction nécessaires pour répondre aux exigences toujours plus strictes des consommateurs urbains, sur les marchés intérieurs et internationaux.

Les données disponibles montrent toutefois que, très fréquemment, les agricultrices ne participent pas à ces arrangements modernes d'agriculture sous contrat, parce qu'elles n'ont pas un contrôle garanti sur les terres, la main-d'œuvre familiale et d'autres ressources requises pour assurer un approvisionnement fiable en produits agricoles. Par exemple, les femmes représentent moins de dix pour cent des petits agriculteurs participant au programme d'agriculture sous contrat pour le secteur kényan d'exportation de fruits et de légumes frais (Dolan, 2001), et on ne comptait qu'une seule femme au sein de l'échantillon de 59 agriculteurs sénégalais produisant, sous contrat, des haricots verts destinés à l'exportation (Maertens et Swinnen, 2009).

Si les hommes contrôlent les contrats, ce sont les femmes qui font l'essentiel du travail sur les parcelles cultivées sous contrat, pour le compte de leur famille. Ainsi, parmi toutes les exploitations produisant, sous contrat, de la canne à sucre en Afrique du Sud, l'agriculteur principal présent sur les parcelles

était, dans 70 pour cent des cas, une femme (Porter et Philips-Horward, 1997). En Inde, dans le Pendjab, les femmes travaillent plus d'heures que les hommes sur les parcelles produisant des légumes sous contrat, contrôlées par les hommes (Singh, 2003). En Chine, dans un grand programme d'agriculture sous contrat auquel participent des milliers d'agriculteurs, les femmes, qui ne signent pas les contrats elles-mêmes, assurent néanmoins le plus gros du travail sous contrat (Eaton et Shepherd, 2001). Les femmes ne reçoivent probablement pas une juste rétribution pour leur travail sur les parcelles cultivées sous contrat, car il s'agit souvent d'un travail familial non rémunéré (Maertens et Swinnen, 2009).

Les informations sont contradictoires en ce qui concerne l'agriculture sous contrat: pour certains, elle augmenterait les revenus globaux des ménages, alors que pour d'autres, elle créerait des conflits entre cultures de rapport et cultures vivrières. Par exemple, selon Dolan (2001), la croissance des filières d'approvisionnement en produits horticoles à haute valeur marchande a eu des retombées négatives pour les femmes kényanes vivant en milieu rural, parce que les terres et la main-d'œuvre traditionnellement utilisées par les femmes pour cultiver des légumes pour la consommation familiale et la vente sur les marchés locaux ont été accaparées par les hommes pour la production maraîchère sous contrat, destinée à l'exportation. Par ailleurs, Minten, Randrianarison et Swinnen (2009) constatent qu'à Madagascar, la production sous contrat de légumes à haute valeur marchande améliore la productivité des cultures vivrières (riz), par effet de propagation des technologies, d'où un accroissement des aliments disponibles dans les ménages et un raccourcissement de la période de soudure ou « saison de faim », même si des résultats ventilés selon le sexe ne sont pas disponibles. Maertens et Swinnen (2009) ne trouvent aucune trace de conflit entre les hommes et les femmes pour l'utilisation des ressources, dans le secteur d'exportation des haricots verts au Sénégal, parce que les ménages n'allouent qu'une partie de leurs terres et de leur main-d'œuvre à ce secteur et les haricots verts sont produits en contre-saison, en dehors de la campagne principale qui produit les cultures vivrières de base et d'autres cultures de subsistance.

<sup>4</sup> Les informations de cette section s'inspirent de Maertens et Swinnen (2009).

## ENCADRÉ 3

## Les femmes et les tâches ménagères non rémunérées

Dans la plupart des sociétés, c'est principalement aux femmes que l'on confie les tâches ménagères et l'éducation des enfants, même si les normes en la matière varient selon les traditions culturelles et peuvent évoluer au fil du temps. Si l'on en croit les enquêtes sur l'emploi du temps effectuées dans un large éventail de pays, les femmes assurent la préparation des repas du ménage, à hauteur de 85 à 90 pour cent du temps total consacré à cette activité, et sont également responsables des soins aux enfants et d'autres tâches ménagères. La durée combinée des tâches ménagères et des travaux agricoles place un fardeau particulièrement lourd sur les épaules des femmes africaines (Ilahi, 2000).

Les femmes ghanéennes, qui travaillent déjà presque autant que les hommes en dehors du ménage, ont des tâches ménagères bien plus nombreuses (Brown, 1994). Les femmes ougandaises expliquent qu'elles ne sont pas en mesure d'accroître la production destinée au marché, parce qu'elles passent beaucoup de temps à s'occuper de leur famille, à travailler dans le jardin du mari et à produire des aliments pour le ménage (Ellis, Manuel et Blackden, 2006). Au Ghana, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie, les femmes et les filles assurent environ 65 pour cent de tous les transports, dans les ménages ruraux; elles vont notamment ramasser le bois et chercher l'eau et portent les céréales au moulin (Malmberg-Calvo, 1994).

Compte tenu de la répartition des tâches entre hommes et femmes, tout changement affectant la famille ou l'environnement peut avoir des incidences différentes pour les hommes et pour les femmes. Par exemple, le temps à consacrer aux malades de la famille ou aux orphelins de parents a fortement augmenté, à cause du VIH/Sida (Addati et Cassirer, 2008). Par ailleurs, du fait de la déforestation, les femmes doivent parcourir des distances de plus en plus grandes, à partir de leur foyer, pour ramasser du bois (Kumar et Hotchkiss, 1988; Nankhuni, 2004).

Vu le mauvais état des infrastructures et le manque de services publics, les femmes tanzaniennes vivant en milieu rural doivent consacrer de longues heures au puisement de l'eau, au ramassage du bois, à la préparation des repas, à d'autres tâches ménagères et à l'éducation des enfants. L'amélioration des infrastructures publiques pour l'approvisionnement en eau et en bois et la préparation des aliments (par exemple, moulins) pourrait libérer les femmes tanzaniennes d'un fardeau qui représente huit milliards d'heures non rétribuées par an, soit l'équivalent de 4,6 millions d'emplois à temps plein. Ces mêmes améliorations pourraient réduire aussi le temps de travail des hommes, mais dans une moindre mesure, puisque cela représenterait l'équivalent de 200 000 emplois à temps plein (Fontana et Natali, 2008).

Les femmes et l'élevage<sup>5</sup>

Dans les systèmes d'élevage extensif et les systèmes d'agriculture mixte, l'élevage joue un rôle important pour les femmes, car il améliore leur situation financière; les femmes sont d'ailleurs fortement engagées dans ce secteur. On estime qu'environ les deux tiers

des éleveurs pauvres, qui se chiffrent au total à 400 millions de personnes, sont des femmes (Thornton et divers collaborateurs, 2002). Les femmes s'occupent des animaux, en collaboration avec les hommes et les enfants, et elles ont un rôle prédominant dans l'élevage de certaines espèces et certains types d'élevage. Par exemple, les femmes s'occupent en grande partie de l'élevage de la volaille (FAO, 1998; Guèye, 2000; Tung, 2005) et des animaux laitiers (Okali et Mims, 1998; Tangka, Jabbar et Shapiro,

<sup>5</sup> Les informations présentées dans cette section ont été préparées par la Division de la production et de la santé animales, du Département FAO de l'agriculture et de la protection des consommateurs.

2000) et soignent aussi les animaux abrités et nourris sous le toit familial. Lorsque les tâches sont réparties, les hommes se chargent d'habitude de construire des abris pour les animaux, de regrouper les animaux au pâturage et de commercialiser les produits s'il y a un problème de mobilité pour les femmes. Les femmes jouent un rôle prépondérant dans l'utilisation des œufs, du lait et de la volaille pour la consommation du ménage et elles contrôlent souvent leur commercialisation et les revenus qui en dérivent. C'est peut-être la raison pour laquelle les projets d'investissement visant à améliorer la situation des femmes rurales appuient souvent des projets d'élevage de volaille ou de petit élevage laitier. Dans certains pays, le petit élevage porcin est également dominé par les femmes. Les ménages dirigés par des femmes réussissent aussi bien que ceux dirigés par des hommes à tirer des revenus de l'élevage, même s'ils ont en général moins d'animaux, probablement pour des raisons de manque de main-d'œuvre. L'élevage est une option particulièrement attrayante pour les femmes dans les sociétés où seuls les hommes ont accès à la terre (Bravo-Baumann, 2000).

Si le rôle des femmes dans l'élevage artisanal est bien documenté, il n'en va pas de même de la participation des femmes à l'élevage intensif ou à des filières liées à de grandes entreprises commerciales. Au cours des 40 dernières années, la demande de produits animaux a augmenté beaucoup plus vite que la demande de produits végétaux de base – notamment en Asie et en Amérique latine – et cette tendance devrait se poursuivre. Même si les systèmes d'élevage extensif et les systèmes artisanaux d'agriculture mixte continuent à jouer un rôle important pour l'approvisionnement des consommateurs ruraux, il faut de plus en plus recourir à des systèmes commerciaux intensifs pour répondre à la demande de viande, de lait et d'œufs provenant des populations urbaines, en pleine expansion. Cela a des implications au niveau de la participation des femmes au secteur de l'élevage, étant donné que les rôles, responsabilités et accès aux ressources varient, selon le sexe, à différents niveaux de la production et différentes phases de la filière de production et de commercialisation.

Si l'on en croit les informations disponibles, le rôle joué par les femmes pour répondre à l'évolution de la demande pourrait bien diminuer, pour deux raisons. Tout d'abord, quand les élevages se développent, les hommes prennent souvent le contrôle des décisions et des revenus, et parfois de toute l'exploitation. Il ne s'agit toutefois pas d'un phénomène universel – par exemple, au Viet Nam, de nombreux élevages de canards de moyennes dimensions sont gérés par des femmes – mais cela arrive souvent, ce qui peut s'expliquer par le fait que les femmes n'ont qu'un accès limité aux terres et au crédit. Deuxièmement, tous les petits exploitants sont confrontés à des défis lorsque l'élevage s'intensifie et se concentre et beaucoup d'entre eux doivent se retirer de ce secteur. Ce phénomène frappe particulièrement les élevages de volaille et de porc (Rola et divers collaborateurs, 2006), mais il peut aussi toucher d'autres élevages. Les femmes ayant une aptitude moindre à démarrer leur propre activité, elles auront donc tendance à travailler comme employées, plutôt que comme indépendantes. Pour des travaux spécialisés comme la production de poussins d'un jour et pour l'abattage, la transformation et la vente au détail, les femmes se chargent de tâches semiqualifiées et laborieuses, mais l'on ne dispose que de peu de données de recherche sur leur degré de participation, par rapport aux hommes, ni sur leur contrôle des ressources.

### Le rôle des femmes dans la pêche et l'aquaculture<sup>6</sup>

En 2008, près de 45 millions de personnes travaillaient directement, à temps plein ou à temps partiel, dans le secteur de la pêche.<sup>7</sup> De plus, on estime que 135 millions de personnes travaillent dans le secteur secondaire, y compris la transformation après-capture. On manque de données détaillées sur la ventilation entre hommes et femmes mais sur la base d'études de cas, on peut estimer que les femmes occupent

<sup>6</sup> Les informations de cette section ont été préparées par le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO.

<sup>7</sup> Le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO recueille régulièrement des statistiques sur les pêches et l'aquaculture, qui concernent exclusivement le secteur primaire. Les données recueillies ne comprennent donc pas les activités après-capture.

30 pour cent des emplois totaux dans le secteur de la pêche, y compris dans des activités primaires et secondaires.

D'après les informations fournies à la FAO par 86 pays, 5,4 millions de femmes travaillaient, en 2008, dans le secteur primaire de la pêche et de l'aquaculture, soit 12 pour cent du total. Dans deux grands pays producteurs (la Chine et l'Inde), les femmes représentaient respectivement 21 et 24 pour cent de l'ensemble des pêcheurs et des pisciculteurs.

Les femmes prennent rarement part à des pêches de capture commerciales, au large des côtes ou au long cours, en raison de leurs responsabilités domestiques ainsi que des normes sociales. Elles participent plus fréquemment à des activités de pêche commerciale ou de subsistance, sur de petits bateaux ou des canots, dans les eaux côtières ou intérieures. Les femmes jouent également un rôle dans les pêches artisanales ou commerciales, en tant qu'entrepreneuses ou que travailleuses, avant, pendant et après les captures. Par exemple, en Afrique de l'Ouest, les « mamans-poissons » jouent un rôle de premier plan: elles ont en général leur propre capital et elles participent directement et activement à la coordination des filières du poisson, de la production à la vente.

Selon des études menées sur le rôle des femmes en aquaculture, notamment en Asie où il existe une longue tradition dans ce domaine, la main-d'œuvre serait souvent composée en majorité de femmes, même si l'on ne dispose pas à ce sujet de données ventilées par sexe, au niveau macroéconomique. Les femmes assureraient 33 pour cent de la main-d'œuvre rurale employée en aquaculture en Chine, 42 pour cent en Indonésie et 80 pour cent au Viet Nam (Kusabe et Kelker, 2001).

Le principal rôle joué par les femmes, dans les pêches artisanales comme dans les pêches industrielles, a lieu aux stades de la transformation et de la commercialisation, où elles sont très actives, dans toutes les régions. Dans certains pays, les femmes sont devenues des entrepreneuses de premier plan pour la transformation du poisson: l'essentiel de la transformation du poisson est en effet assuré par les femmes, que ce soit dans leur entreprise familiale ou, comme salariées, dans de grandes installations de transformation.

### Les femmes et la foresterie

Les femmes participent largement aux travaux forestiers, à la fois du secteur structuré et non structuré, de multiples façons. Elles jouent en effet un rôle en agroforesterie, dans la gestion des bassins versants, la mise en valeur des arbres, ainsi que la protection et la conservation des forêts. Souvent, les forêts constituent une source importante d'emploi pour les femmes, surtout dans les zones rurales. Du travail en pépinières aux soins donnés aux plantations, de l'abattage à la transformation du bois, les femmes représentent, dans le monde entier, une part importante de la main-d'œuvre employée dans les industries forestières. Même si les femmes contribuent de manière appréciable aux activités du secteur forestier, leur rôle n'est ni pleinement reconnu ni documenté, leurs salaires sont inférieurs à ceux des hommes et elles travaillent en général dans de mauvaises conditions (Banque mondiale, FAO et FIDA, 2009).

Selon *La situation des forêts du monde 2010*, le secteur forestier employait, en 2005, environ 11 millions de personnes, dans le monde entier; on manque toutefois de données détaillées, ventilées par sexe, indiquant le nombre de femmes travaillant dans ce secteur (FAO, 2010c). D'après les données recueillies dans les pays en développement, les femmes sont souvent employées à des tâches de rang inférieur, dans les scieries, les pépinières et les camps forestiers (Banque mondiale, FAO et FIDA, 2009). Des études réalisées par la FAO en Afrique et en Europe révèlent que les femmes ne détiennent pas des postes importants ou des rôles de décideurs dans ce secteur. Elles sont essentiellement employées à des fonctions administratives et de soutien, les femmes cadres ayant en général des rôles spécialisés (recherche, par exemple) ou occupant des fonctions de dirigeant de premier niveau. On ne dispose que d'informations limitées sur le nombre de femmes travaillant, comme salariées ou indépendantes, dans le secteur forestier, et sur leur rôle (FAO, 2006a, 2007). Les études effectuées montrent que si les femmes sont encore sous-représentées dans ce secteur, on

voit apparaître des exemples de bonnes pratiques, surtout en Europe (FAO 2006a). Cela montre bien que si l'engagement et la planification sont concertés et soutenus, au plus haut niveau organisationnel, on peut augmenter de façon quantifiable le nombre de femmes occupant des postes de cadre dans le secteur forestier et leur permettre d'atteindre un niveau hiérarchique plus élevé.

### Les femmes et les marchés ruraux du travail

Dans les pays en développement, le taux d'emploi des hommes est d'environ 70 pour cent et celui des femmes, de 40 pour cent (voir Figure 4A). Le taux d'emploi des hommes varie de plus de 60 pour cent au Proche-Orient et en Afrique du Nord à près de 80 pour cent en Afrique subsaharienne. Quant au taux d'emploi des femmes, il va d'environ 15 pour cent au Proche-Orient et en Afrique du Nord à plus de 60 pour cent en Afrique subsaharienne.

En Asie et en Afrique subsaharienne, les femmes qui sont employées travaillent plus fréquemment dans le secteur agricole que dans d'autres secteurs (voir Figure 4B). Près de 70 pour cent des femmes employées en Asie du Sud et plus de 60 pour cent de celles employées en Afrique subsaharienne travaillent dans le secteur agricole. En outre, dans la plupart des régions en développement, les femmes ont autant de chances que les hommes, voire plus, de travailler dans l'agriculture. La principale exception est l'Amérique latine, où l'agriculture n'est qu'une source d'emplois limitée pour les femmes, qui travaillent moins que les hommes dans ce secteur.

Dans la plupart des pays en développement, une part relativement faible de la population a un travail salarié et la proportion de femmes salariées est encore moins élevée que celle des hommes (Banque mondiale, 2007a). Les données recueillies dans les zones rurales, dans le cadre du Projet sur les activités rurales génératrices de revenus (RIGA) montrent qu'il existe un fossé important entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'emploi salarié, qu'il s'agisse

du secteur structuré ou non structuré (voir Figure 5).<sup>8</sup> Par exemple, au Ghana, près de 15 pour cent des hommes, mais moins de 4 pour cent des femmes, ont un emploi salarié. Ce fossé s'élargit encore dans d'autres pays, comme au Bangladesh, où 24 pour cent des hommes vivant en milieu rural ont un emploi salarié, contre seulement 3 pour cent de femmes. Il en va de même en Amérique latine; ainsi, en Équateur, près de 30 pour cent des hommes vivant en milieu rural ont un emploi salarié, contre seulement 9 pour cent de femmes.

Même lorsque les femmes ont un emploi salarié, il s'agit fréquemment d'emplois à temps partiel, saisonniers ou faiblement rémunérés. Par exemple, au Malawi, 90 pour cent des femmes et 66 pour cent des hommes avaient un travail à temps partiel (voir Figure 6A). Au Népal, 70 pour cent des femmes et 45 pour cent des hommes travaillent à temps partiel. Cette tendance est moins prononcée en Amérique latine que dans d'autres régions.

En milieu rural, l'emploi salarié est fortement saisonnier, pour les hommes comme pour les femmes, mais dans la plupart des pays, cela touche plus les femmes que les hommes (voir Figure 6B). Par exemple, en Équateur, près de 50 pour cent de femmes et moins de 40 pour cent d'hommes ont des emplois saisonniers.

De même, les femmes ont, plus que les hommes, des emplois faiblement rémunérés (voir Figure 6C), qui sont définis comme étant inférieurs au salaire agricole moyen. Au Malawi, plus de 60 pour cent des femmes ont des emplois faiblement rémunérés, contre moins de 40 pour cent pour les hommes. Ce fossé se creuse encore au Bangladesh, où les pourcentages respectifs sont de 80 pour cent pour les femmes et 40 pour cent pour les hommes. Le Panama est la seule exception à cette règle.

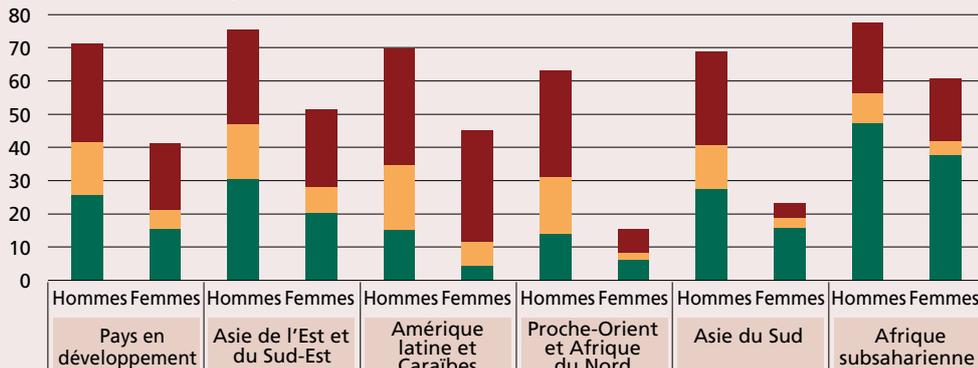
Les différences existant entre hommes et femmes en matière d'emploi et de salaire peuvent avoir de nombreuses

<sup>8</sup> Le Projet sur les activités rurales génératrices de revenu (RIGA) est un projet de la FAO qui a créé une base de données comparables au niveau international concernant les sources de revenus des ménages ruraux, à partir d'enquêtes déjà réalisées sur les conditions de vie des ménages, dans plus de 27 pays (FAO, 2010d). La plupart des enquêtes utilisées par ce projet ont été réalisées par les offices nationaux de statistique, dans le cadre de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie.

**FIGURE 4**  
**Emploi par secteur**

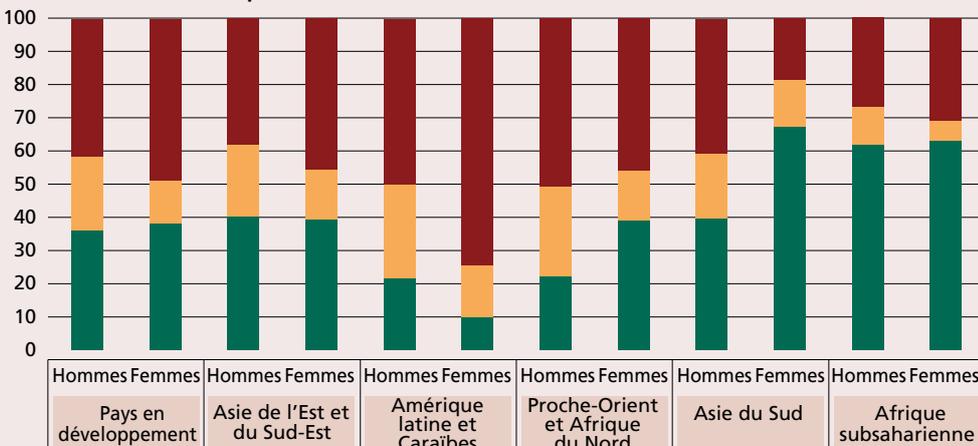
**A - Population employée, en pourcentage de la population adulte totale, par sexe et par secteur**

Pourcentage de la population masculine et féminine totale, respectivement



**B - Répartition de l'emploi masculin et féminin, par secteur**

Pourcentage de l'emploi masculin et féminin, respectivement



■ Agriculture    ■ Industrie    ■ Services

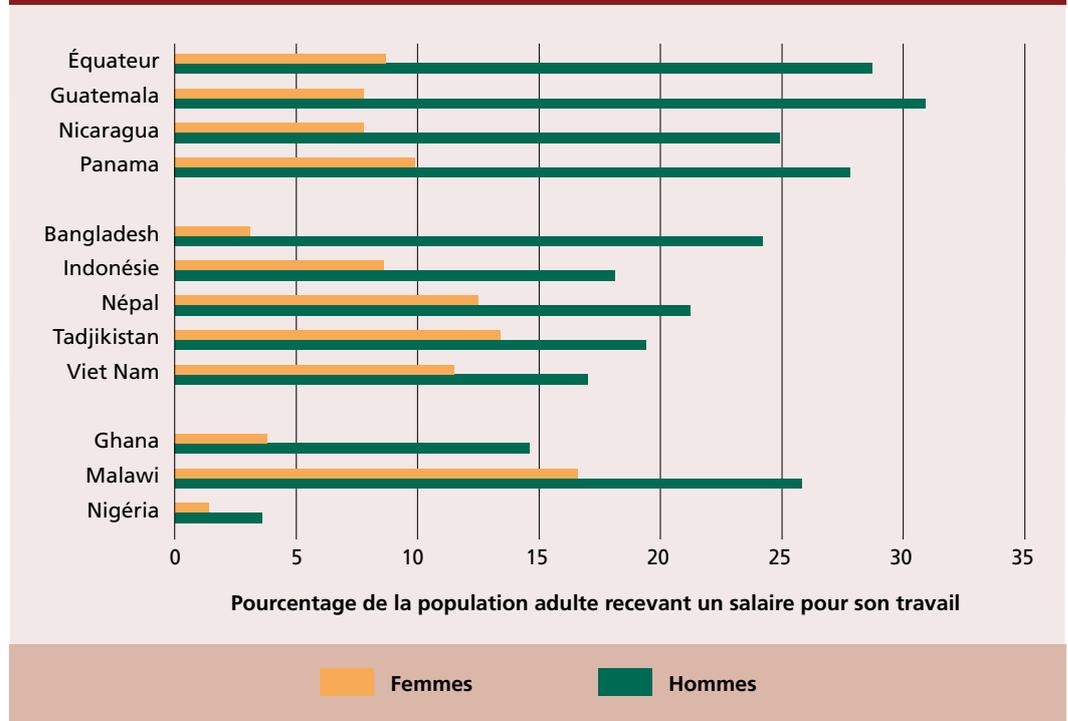
Note: Les données ne couvrent qu'une sous-série de pays dans chaque région. La définition de la main-d'œuvre adulte varie selon les pays, mais d'habitude, celle-ci comprend la population âgée d'au moins 15 ans.

Source: BIT, 2009.

causes. Dans de nombreux pays, le niveau d'instruction et l'expérience professionnelle des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, ce qui explique pourquoi elles gagnent moins. De plus, ayant moins d'instruction et d'expérience professionnelle, les femmes ont un pouvoir de négociation limité et peuvent donc être amenées à accepter des salaires plus bas et des conditions

de travail irrégulières (Kantor, 2008). Les données recueillies dans le cadre de diverses études confirment qu'en moyenne, les femmes gagnent moins que les hommes, même si elles ont un emploi équivalent et un niveau comparable d'instruction et d'expérience professionnelle (Ahmed et Maitra, 2010; Fontana, 2009). Par ailleurs, comme les femmes ont peu de temps disponible,

FIGURE 5  
Participation à l'emploi salarié rural, par sexe



Source: FAO, 2010d.

en raison de leurs obligations familiales, elles préfèrent parfois des emplois à temps partiel ou des emplois saisonniers, qui sont d'habitude mal rétribués. Les règles sociales qui confinent les femmes dans certains secteurs ou certaines phases de la filière d'approvisionnement peuvent en outre limiter les possibilités de carrière des femmes et renforcer l'idée que les emplois dans ces secteurs sont modestes et mal rémunérés.

Les salaires moyens des hommes sont plus élevés que ceux des femmes, dans les villes comme dans les campagnes des pays où des données ont été recueillies dans le cadre du projet RIGA (voir Figure 7). Par exemple, au Ghana, les salaires des hommes dépassent ceux des femmes de 31 pour cent dans les villes et de 58 pour cent en milieu rural. Les femmes gagnent moins que les hommes partout, sauf dans les zones rurales du Panama. Dans certains pays, les différences de salaire entre hommes et femmes sont plus marquées en milieu rural, mais ce n'est pas le cas partout. Dans la plupart des pays étudiés par le Projet RIGA, les femmes gagnent d'habitude moins que les hommes,

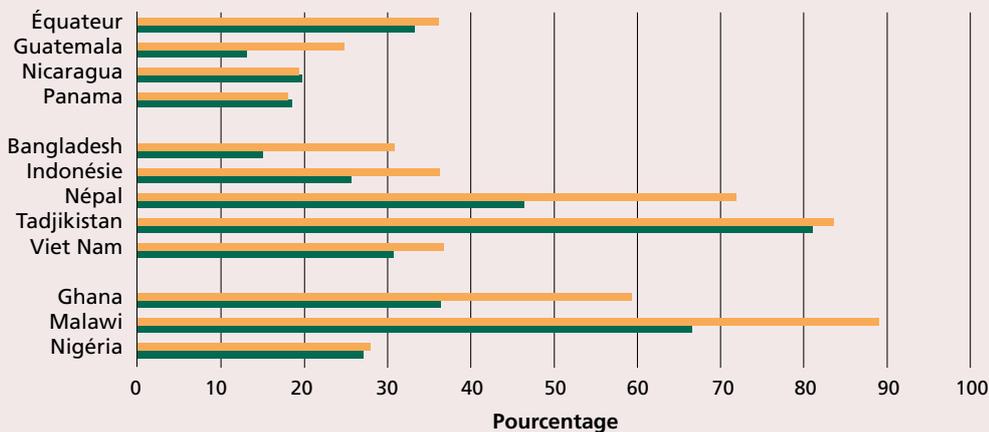
même à qualifications égales, car elles font l'objet de ségrégation et de discrimination sur le plan professionnel (Hertz et divers collaborateurs, 2009).

Sur les marchés ruraux du travail, les femmes restent en butte à la ségrégation et à la discrimination professionnelles, mais de nouvelles formes d'organisation des filières d'approvisionnement, axées sur l'exportation et la transformation, ont créé des possibilités d'emplois plus rémunérateurs pour les femmes, qui n'existaient pas auparavant. D'habitude, les salaires y sont plus élevés et les conditions de travail, plus favorables que dans le secteur agricole traditionnel. L'incorporation massive des femmes dans les opérations de conditionnement des produits agricoles non traditionnels destinés à l'exportation est peut-être l'une des évolutions les plus importantes des dernières décennies pour l'emploi des femmes (Deere, 2005).

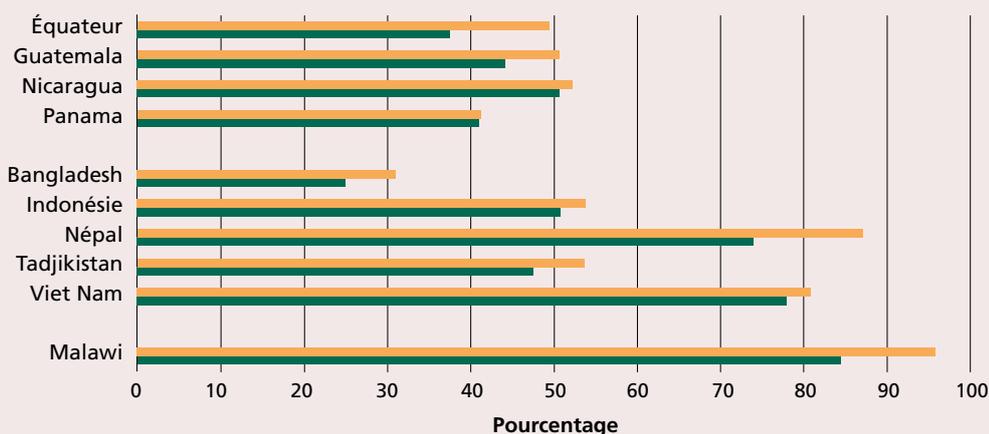
Les femmes sont, de toute évidence, une composante importante de la main-d'œuvre agricole, mais il ne faut pas oublier que l'agriculture et les chaînes

**FIGURE 6**  
**Conditions d'emploi salarié rural, par sexe**

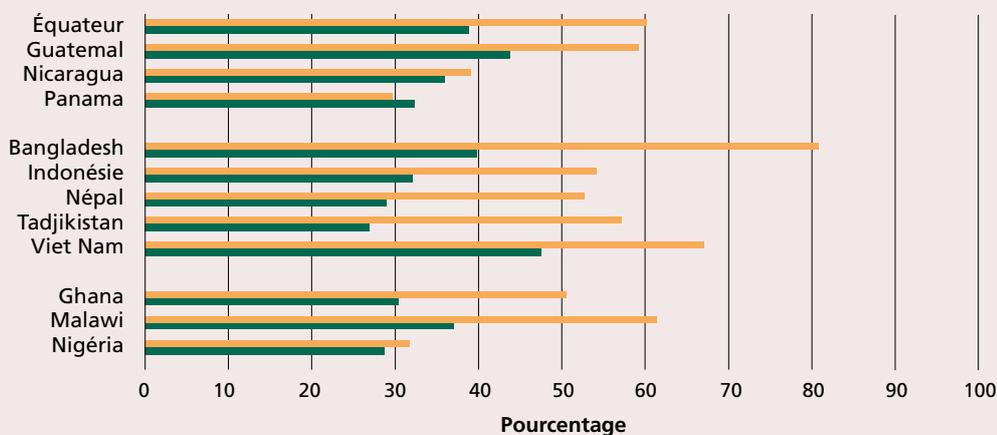
**A - Prévalence du travail à temps partiel**



**B - Prévalence du travail saisonnier<sup>1</sup>**



**C - Prévalence du travail faiblement rémunéré**



■ Femmes ■ Hommes

<sup>1</sup>Des données ne sont pas disponibles pour le Ghana et le Nigéria.

Source: FAO, 2010d.

FIGURE 7

Différences de salaire entre les hommes et les femmes, dans les zones urbaines et rurales



Note: Les différences de salaire moyen entre les hommes et les femmes sont calculées en pourcentage du salaire moyen des hommes. Une différence positive de salaire signifie que les hommes sont mieux payés que les femmes. Les différences de salaire en milieu rural comprennent les rémunérations provenant à la fois de l'emploi agricole et de l'emploi non agricole.

Source: Hertz et divers collaborateurs, 2009.

de valeur agricoles sont tout aussi importantes pour les femmes, en tant que source d'emplois. Les chaînes de valeur commerciales se développent rapidement pour des produits à haute valeur marchande, comme les fruits et les légumes frais, les fleurs et les produits animaux, pour approvisionner les supermarchés urbains et les marchés d'exportation. Dans de nombreux pays en développement, la croissance des chaînes de valeur modernes et la transformation structurelle d'ensemble du secteur agricole ont des implications de taille pour l'emploi des femmes, mais l'impact de ces tendances pour les femmes n'a guère été analysé (Maertens et Swinnen, 2009).

L'emploi féminin est prédominant dans nombre de filières mises en place pour les produits agricoles à haute valeur marchande, en Afrique et en Amérique latine (voir Tableau 1). Même si les nouveaux emplois créés dans les agro-

industries axées sur l'exportation ne sont pas égaux pour les femmes et pour les hommes, ils donnent tout de même de meilleures chances aux femmes que dans l'agriculture traditionnelle et peuvent devenir des instruments de changement, ayant des retombées positives sur les femmes et le développement rural (Maertens et Swinnen, 2009; Deere, 2005).

En Amérique latine, l'industrie de la fleur offre un exemple intéressant de points de vue divergents. Par exemple, en Colombie, Friedemann-Sanchez (2006) constate que les femmes assurent 64 pour cent de la main-d'œuvre produisant directement des fleurs coupées pour l'exportation et estime que ce type d'activité agro-industrielle est un travail qualifié, alors que d'autres pensent qu'il s'agit d'un travail non qualifié (par exemple Meier, 1999). Des femmes ont des fonctions de supervision parmi toutes celles participant

**TABLEAU 1**  
L'emploi dans des agro-industries sélectionnées, pour des produits à haute valeur marchande

PAYS	PRODUIT	PÉRIODE CONSIDÉRÉE	NOMBRE D'EMPLOYÉS DANS L'AGRO-INDUSTRIE	PART DES FEMMES PARMI LES EMPLOYÉS (%)
Cameroun	Banane	2003	10 000	..
Côte d'Ivoire	Banane et ananas	2002	35 000	..
Kenya	Fleurs	2002	40 000–70 000	75
Sénégal	Haricots verts	2005	12 000	90
	Tomates cerise	2006	3 000	60
Ouganda	Fleurs	1998	3 300	75
Afrique du Sud	Fruits d'arbres à feuilles caduques	1994	283 000	53
Zambie	Légumes	2002/3	7 500	65
	Fleurs	2002/3	2 500	35
Chili	Fruits	Années 90	300 000	environ 46
Colombie	Fleurs	Milieu des années 90	75 000	60-80
République dominicaine	Fruits, légumes, fleurs, plantes	1989–90	16 955	environ 41
Mexique	Légumes	Années 90	950 000	90

Sources: Pour l'Afrique: Maertens et Swinnen, 2009, Tableau 1, selon plusieurs sources; pour l'Amérique du Sud: Deere, 2005, Annexe II, selon plusieurs sources.

directement aux activités de culture, mais la part des femmes est nettement moins importante dans les postes de gestion et d'encadrement d'autres sous-secteurs (Friedemann-Sanchez, 2006). De son côté, Fontana (2003) note que dans les secteurs produisant principalement pour les marchés d'exportation, les femmes sont d'habitude remplacées par des hommes à mesure que les profits augmentent.

À la fin des années 80, l'arrivée de l'industrie de la fleur dans la ville équatorienne de Cayambe (en combinaison avec d'autres facteurs intéressant les ménages et les individus) a modifié de manière surprenante l'emploi du temps des habitants (Newman, 2002). Le temps total de travail des femmes – que celui-ci soit rémunéré ou non – n'a pas augmenté, contrairement à ce que soutenaient certains, qui craignaient que les femmes ne soient écrasées de travail, du fait du développement des exportations agricoles. En fait, l'effet le plus évident du développement de ce secteur a été la participation accrue des hommes

aux tâches ménagères. En revanche, à Cotocachi, en Équateur, les femmes n'étaient pas prêtes à déménager, ni à se déplacer chaque matin pour aller travailler dans l'industrie de la fleur, malgré les salaires plus élevés qui étaient offerts. Les femmes ont en effet estimé que l'industrie de la fleur n'était pas une option valable pour elles, car leur mari ne leur permettrait pas de travailler, ou alors ce travail aurait un effet négatif sur les relations au sein de la famille (Newman, 2002).

Au Sénégal, on a constaté que la croissance des filières modernes d'approvisionnement en produits horticoles avait des effets bénéfiques directs sur les femmes rurales et réduisait les inégalités hommes-femmes dans les zones rurales (Maertens et Swinnen, 2009). L'étude a également noté que les femmes avaient intérêt à avoir un emploi dans de grandes exploitations de production ou dans de grandes installations de transformation agro-industrielle, plutôt qu'un emploi dans l'agriculture

sous contrat, à faible échelle, pour la production de produits à haute valeur marchande, car dans ce dernier cas, il s'agissait souvent de travail non rémunéré, pour le compte de leur famille.

### ■ Messages-clés

- Dans les pays en développement, les femmes représentent en moyenne 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole, cette proportion variant de 20 pour cent environ en Amérique latine à près de 50 pour cent en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Afrique subsaharienne. Cette proportion est plus élevée dans certains pays et elle

évolue rapidement dans certaines zones du globe.

- Dans la plupart des régions en développement, l'agriculture est la principale source d'emploi pour les femmes rurales, mais la situation varie d'une région à l'autre. Les femmes ont, plus que les hommes, des emplois mal rémunérés, saisonniers et à temps partiel et, en général, elles gagnent moins que les hommes, même quand elles sont plus qualifiées, mais les nouveaux emplois dans les agro-industries transformant des produits à haute valeur marchande destinés aux marchés d'exportation leur offrent de bien meilleures possibilités que l'agriculture traditionnelle.